Laval, le 14 mai 2021

Objet : Demande de renouvellement de l'approbation relative à l'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier (2.40)

Par la présente, je vous informe que nous avons l'intention de renouveler la demande auprès du MEES concernant le projet particulier de **l'École alternative L'Envol** pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026. Notre école existe depuis 1985 et répond actuellement aux besoins de 190 familles c'est-à-dire 283 élèves du préscolaire et du primaire. Le projet de notre école est recherché par les parents lavallois et répond à un besoin de la clientèle préscolaire et primaire du Centre de services scolaire de Laval. La présence d'une centaine de parents à la soirée d'information se tenant au mois de décembre de chaque année démontre l'intérêt de ces derniers pour notre école.

Notre projet éducatif repose sur les valeurs et principes qui sous-tendent la pédagogie Freinet, tout en respectant le régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire tel que le confirme notre grille-matières. L'adhésion de toutes les familles et des membres de l'équipe pédagogique à cette philosophie éducative est nécessaire au maintien et au développement du projet. La spécificité de ce projet éducatif est la résultante de l'engagement de chacun des parents à collaborer activement à titre de coéducateur et de partenaire dans l'élaboration des activités éducatives et des orientations éducatives de l'école. Ce projet particulier est accessible à l'ensemble de la population résidant sur le territoire du Centre de services scolaire de Laval. Puisque nous ne sommes pas un projet élitiste, les élèves à risque, handicapés, en difficulté d'adaptation et en difficulté d'apprentissage font partie de notre clientèle régulière.

Vous remerciant de l'attention que vous portez à cette demande.

Philippe Dang, directeur

Pour Nancy Richard, directrice

École alternative L'Envol

École alternative L'Envol, 3661, boul. de la Concorde Est, Laval, QC H7E 2E1 Tél. : 450-662-7000 poste 5510

3661, boul. de la Concorde Est, Laval, QC H7E 2E1

Tél. : 450-662-7000 poste 5510

Document à l'appui de la demande de renouvellement de l'approbation relative à l'établissement de l'École alternative L'Envol (831043) aux fins d'un projet particulier

Document rédigé par Martine Deshaies

Révision par Nancy Richard

3661, boul. de la Concorde Est

Laval, QC H7E 2E1

Tél. : 450-662-7000 poste 5510

Table des matières

Historique de l'établissement 4

Fondements du projet 4

La coéducation 5

Coéducation en classe 6

Cohésion et concertation famille-école 6

Concertation au sein de l'équipe-école 7

Gestion coopérative 7

Relation éducative 9

Aménagement du temps 10

Aménagement de l'espace 11

Communauté apprenante 11

Rôle de l'enseignant et outils d'apprentissage 13

Pôles de l'intervention éducative 13

Impact sur le rôle de l'enseignant 14

Impact du modèle d'intervention éducative sur le développement des compétences 14

Évaluation et projet pédagogique 16

Les valeurs du projet éducatif 16

Services complémentaires offerts dans l'école 19

L'évaluation des apprentissages 19

La qualité de la langue 21

La réussite scolaire des élèves 22

La satisfaction des parents 24

Intégration des élèves HDAA 25

Conclusion 26

Historique de l'établissement

En mai 1981, quelques parents membres d'une garderie communautaire de Laval se sont mis à rêver d'une école qui sache mieux refléter leurs valeurs et leur conception de l'éducation. Leur projet soulève l'intérêt de plusieurs autres parents et intervenants du milieu qui décident de s'associer à la démarche. Le groupe ainsi formé s'inspire donc tout naturellement des orientations pédagogiques et organisationnelles proposées par les écoles alternatives puisque l'approche humaniste ainsi que le modèle de gestion participative qui y sont privilégiés correspondent à leurs aspirations.

S'ensuit alors une démarche de réflexion, de discussion et de planification qui, après 3 longues années, et de nombreuses représentations auprès des commissions scolaires situées sur l'île de Laval, mène à l'ouverture, en septembre 1985, de la première école alternative de la commission scolaire Les Écores.

Suite à une augmentation constante de sa clientèle, L'Envol emménage en 1995 dans un bâtiment qui lui est dédié ce qui lui permet de poursuivre sa croissance. La création de la commission scolaire de Laval en 1998 élargit l'accessibilité au projet à l'ensemble de la population de l'île, l'Envol étant reconnue comme un projet régional.

L'Envol accueille actuellement 283 élèves en provenance de tout le territoire de Laval et continue de répondre aux besoins de nombreuses familles comme en témoigne le nombre important de demandes d'admission à chaque année. L'historique de sa fondation imprègne encore fortement la culture actuelle de l'école.

De ce fait, l'école entretient des liens étroits avec le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ) ainsi qu'avec les sept écoles alternatives en pédagogie Freinet.

Fondements du projet

Notre projet éducatif se fonde essentiellement sur la création d'une communauté éducative forte de l'engagement de tous les partenaires et sur une conception de l'apprentissage où le tâtonnement expérimental, l'interaction constante entre le groupe et l'enfant, la vie coopérative et démocratique, la prise de parole de l'enfant et « le faire pour vrai » qui mène à l'expérience objectivée constituent les pôles de l'action éducative, le cadre de référence de notre projet étant la pédagogie Freinet.

« Vider les poches des enfants » constitue donc le départ de toute la vie de classe et de l'élaboration du plan de travail collectif et individuel, ce dernier occupant une large place dans le cheminement de l'enfant et l'intervention de l'enseignant.

Ainsi, par exemple, la coéducation véritable et la gestion coopérative sont des composantes essentielles à l'actualisation du projet éducatif et non une simple porte ouverte à l'apport des parents qui souhaitent

contribuer à la vie de l'école. De même, les principes pédagogiques qui fondent notre action éducative déterminent des structures et des pratiques communes lesquelles créent des contraintes qui de, façon générale, relèvent de choix individuels ou ponctuels dans d'autres milieux.

À titre d'exemple, la coresponsabilité des élèves par les enseignants étant institutionnalisée, le travail en groupes d'intérêts et de besoins multiâges, le modèle de formation de groupes multiâges de même que les projets de tutorat et mentorat ne constituent pas des pratiques possibles mais font partie intégrante du projet éducatif et occupent une large place dans l'action éducative.

De même, l'importance accordée à la prise en compte de la diversité et du « faire pour vrai » s'incarne dans des structures propres à la pédagogie Freinet tels que le marché aux savoirs, la correspondance scolaire, le plan de travail individuel, les présentations et les projets d'engagement communautaire, lesquels constituent non pas des éléments distincts qui peuvent être choisis à la pièce, mais bien une mise en circuit essentielle à l'actualisation du projet éducatif.

L'interrelation entre l'ensemble des composantes du projet colore l'ensemble des sphères d'activité de l'école influençant ainsi le quotidien des enfants, la tâche éducative de l'enseignant, le modèle d'organisation du travail, la culture organisationnelle du milieu et son rapport à la communauté élargie.

L'ensemble de ces éléments distinctifs étant enchâssés dans le projet éducatif ou dans les statuts et règlements propres à l'école, leur existence ne relève pas de décisions ponctuelles mais constituent l'essence même du projet, nécessitant ainsi un niveau d'adhésion préalable de l'ensemble des partenaires (enfants, parents, enseignant(e)s, éducatrices spécialisées, éducatrices en service de garde). De ce fait, l'école alternative L'Envol contribue à la diversité des voies de réussite proposées et à l'enrichissement de l'offre de service faite aux parents du Centre de service scolaire de Laval.

La coéducation

La coéducation, fondement de notre projet éducatif, est une assise importante de notre conception de la réussite. Le principe de coéducation s'incarne dans une communauté de vision et dans des structures et des pratiques présentes dans la classe et dans l'école, lesquelles favorisent la concertation entre l'équipe pédagogique, l'équipe du service de garde, les professionnels et les parents.

Le terme coéducation sous-tend aussi la recherche d'un niveau élevé de cohésion dans les valeurs éducatives promues à l'école et à la maison de même qu'un partenariat véritable entre tous les parents et les intervenants, lequel exerce une influence prépondérante sur l'environnement éducatif. Les parents, par leur participation à la vie de la classe et de l'école, deviennent partenaires du cheminement de leur enfant et non simples témoins ou collaborateurs. Ils sont informés des pratiques et des objectifs poursuivis, participent aux décisions entourant les divers projets, favorisent l'émergence d'un milieu ouvert à l'initiative et à l'individualisation par leur présence en classe et la richesse de leur apport tant dans la réflexion que dans l'action.

L'engagement à participer activement à la vie de l'école et de la classe à raison d'un minimum de 30 heures par année est d'ailleurs l'un des critères d'admission puisque la création d'une communauté éducative forte de l'engagement de tous est au cœur du projet éducatif et constitue un élément essentiel de la gestion de classe.

Coéducation en classe

« Laisser le monde entrer dans la classe et laisser la classe s'ouvrir sur le monde ».

L'importance accordée aux projets individuels et à un plan de travail ouvert sur la diversité des intérêts suppose que l'enfant soit guidé et soutenu dans sa démarche par un accompagnement de qualité. Bien que parents et intervenants aient chacun un rôle et des responsabilités distinctes, la mise en partage des ressources et des talents favorise la création d'un environnement éducatif riche et diversifié. L'animation d'ateliers en classe par les parents, l'accompagnement d'un petit groupe en projet ou la simple présence en classe comme parent-support favorisent l'atteinte du niveau d'individualisation et d'ouverture privilégiés.

La coéducation en classe répond aussi à l'objectif de créer un milieu éducatif où l'enfant est appelé à entrer en relation et à construire des liens de confiance avec un grand nombre d'adultes ce qui contribue à son ouverture sur le monde. Cela suppose des règles d'encadrement particulières et par conséquent, l'adhésion de tous les parents et intervenants.

Cohésion et concertation famille-école

Comme le projet éducatif se fonde sur un niveau d'engagement et de partenariat très soutenu, l'adhésion préalable aux valeurs promues et au modèle pédagogique sont des éléments essentiels à sa mise en œuvre. Bien que l'école soit ouverte à tous les enfants, quels que soient leurs défis ou leurs particularités, le projet s'applique à la totalité des élèves inscrits, puisque ce n'est pas un projet élitiste. L'admission d'un enfant est précédée d'une rencontre avec chacune des familles afin d'assurer la concordance des valeurs éducatives et de confirmer la volonté des parents d'être partenaires à part entière et de s'engager activement dans la vie de l'école en participant aux diverses instances décisionnelles et en mettant leurs ressources en partage. De plus, une heure de coéducation est demandée avant la rencontre de validation. D'ailleurs, dans l'histoire de l'école, il y a aussi l'histoire de certains enfants que l'on dit à « défi », qui ont réussi un parcours très touchant avec leur handicap physique ou intellectuel ou des difficultés d'apprentissage majeures.

Le rôle d'accompagnement, que les parents sont appelés à jouer, comporte des particularités essentielles à la réussite et au cheminement des enfants. Cette posture exerce une influence sur le modèle organisationnel de l'école. L'importance accordée à la concertation famille-école se manifeste de nombreuses façons: ateliers et conférences offerts sur une base régulière, comité de concertation réunissant des parents de chacun des groupes-classes, parrainage des nouvelles familles par des anciennes, journal, structures

facilitant l'arrimage entre les ressources parentales disponibles et les besoins, soirées d'intégration pour les nouvelles familles. Ces outils font l'objet d'un partage de responsabilités entre les intervenants et les parents, tant au chapitre des décisions que de leur mise en œuvre. Étant ouverts à l'apport de tous et caractérisés par les échanges et la coanimation parents-enseignants, ils constituent des outils au service de la concertation et non de la simple diffusion d'information.

Des rencontres de concertation individuelles parents-enfant-enseignant sont aussi prévues à quelques reprises dans l'année afin d'établir avec l'enfant ses objectifs personnels et les moyens d'accompagnement et de prise en charge à privilégier. Le suivi du plan de travail individuel de l'enfant dans l'agenda et l'existence d'un cahier de « communication famille-école », qui complète le bulletin scolaire, sont aussi des outils qui reflètent l'importance accordée à la concertation famille-école.

Au-delà de la concertation liée au cheminement scolaire et personnel de chacun des enfants, la coéducation s'étend aussi aux nouvelles orientations retenues. À titre d'exemple, le virage vert adopté par l'école, tout comme le plan de réussite, sont non seulement le fruit d'une réflexion et d'une décision collective suite à un processus de consultation élargi mais incluent des moyens qui témoignent d'une responsabilité partagée entre l'école et la famille.

Concertation au sein de l'équipe-école

Le niveau de concertation, attendu entre les enseignants et les parents, exerce à son tour une influence prépondérante sur la concertation entre les intervenants de l'école et la coresponsabilité des élèves. Le travail en groupes de besoins interclasses, les projets intégrateurs, les structures collectives tels que les marchés aux savoirs, les projets-école vécus en multiâges intégral, la cohésion dans le modèle d'intervention et la coévaluation exigent un niveau de concertation élevé. En ce sens, le travail en collégialité ne relève pas d'un choix indépendant du modèle pédagogique retenu mais au contraire d'une nécessité engendrée par le choix des orientations éducatives.

Le modèle d'organisation du travail se caractérise par des arrêts pédagogiques, une prépondérance du temps consacré aux rencontres collectives ou de sous-groupes ainsi que par une structure de comités mixtes regroupant parents, intervenants du service de garde et enseignants. L'adhésion très forte des intervenants au projet éducatif, compte tenu de ses particularités, est donc essentielle puisque tout se fonde sur l'interrelation entre toutes ces dimensions, chacune faisant partie de la roue d'engrenage.

Gestion coopérative

La cogestion est l'un des fondements de notre projet éducatif puisqu'elle reflète notre volonté de faire de l'école un lieu de gestion coopérative. À ce titre, les décisions liées aux orientations de l'école et les actions entreprises ne peuvent et ne doivent être le fruit d'un seul groupe mais de l'ensemble des partenaires. Les modalités organisationnelles doivent favoriser la mise en commun des ressources de chacun dans le respect des orientations convenues collectivement. L'expertise propre à chacun des partenaires ne doit pas créer de clivage mais contribuer à une action concertée.

La cogestion s'exprime par les structures et pratiques qui favorisent la circulation de l'information et les pôles de concertation entre tous les partenaires tant entre la direction, les enseignants, les intervenants, les parents, les enfants qu'entre ces différents groupes. Le principe de cogestion exerce un impact important sur la réussite des élèves puisqu'il constitue un rouage qui favorise la mise en commun des ressources et leur mise à profit pour la création et le maintien d'un environnement éducatif riche et cohésif. La cogestion assure aussi la préservation de l'intégrité des valeurs et orientations du projet dans un contexte de partage des pouvoirs et responsabilités comportant des exigences différentes de celles exigées par la loi.

Pour les enfants, la cogestion prend la forme de la création d'une classe et d'une école coopératives où la prise en charge, l'initiative et la participation active des enfants à la prise de décision sont fortement encouragées et constituent une voie privilégiée d'éducation à la citoyenneté et de développement de la responsabilité, deux éléments au cœur de notre projet éducatif.

La création même de l'école étant issue d'un comité de travail fondé sur un modèle de gestion coopérative, ce concept est fortement ancré dans la culture organisationnelle du milieu et est inscrit dans les statuts et règlements de l'école de même que dans le projet éducatif. De ce fait, le fonctionnement de l'école repose sur les exigences de la loi auxquelles s'ajoutent des contraintes librement consenties.

Les règles organisationnelles de l'école prévoient par exemple :

- l'existence d'une assemblée générale composée de l'ensemble des partenaires scolaires et des parents, souveraine (par l'assentiment minimal des 2/3 des membres) sur tous les éléments liés à la modification du projet éducatif, ses statuts et règlements, des structures de cogestion, de la facture-élève ou des politiques-école;
- la tenue minimale de deux assemblées générales annuelles et un quorum équivalent à un minimum de 50% du nombre de familles inscrites;
- l'existence d'une dizaine et plus de comités permanents (composés de parents et d'intervenants) ayant pour mandat d'enrichir la vie de l'école de diverses façons;
- l'intégration au mode de fonctionnement du CÉ (conseil d'établissement), d'une structure de concertation élargie regroupant l'ensemble des représentations de chacun des comités permanents.

Une structure de gestion coopérative est aussi mise en place pour favoriser le plein apport des enfants :

- conseil de coopération hebdomadaire dans chacune des classes où sont discutés les projets collectifs, les éléments d'organisation et la gestion du budget de classe;
- conseil des jeunes dûment élu par chacun des groupes ayant la responsabilité d'être un représentant de chacune des classes;
- tenue annuelle d'assemblées générales des jeunes et appelée à prendre des décisions pour tout sujet qui leur est soumis par les conseils de classe ou adultes.

Le modèle de gestion coopérative appelle donc à une volonté partagée de décentraliser le pouvoir et de se donner un modèle organisationnel cohérent avec des valeurs de participation, d'engagement et de coopération inscrites dans notre projet éducatif, celles-ci devant se refléter non seulement dans le quotidien des enfants, mais dans celui des adultes qui leur servent de modèles.

Par conséquent, le modèle de gestion coopérative privilégié est corollaire d'une vision partagée où la coéducation est un élément-clé de la réussite de l'enfant, conceptqui, à son tour, découle d'une conviction pédagogique où l'individualisation, le « faire pour vrai » et la vie coopérative guident l'intervention éducative.

Relation éducative

La pédagogie Freinet est le modèle de relation éducative qui guide notre action au quotidien et permet d'actualiser les valeurs promues à l'école. Notre projet éducatif se fonde sur la coéducation et un modèle de relation éducative qui influencent autant les règles d'encadrement que l'organisation des groupes, les pratiques éducatives que le mode d'organisation pédagogique et le milieu d'apprentissage offert aux enfants.

Les principes suivants sont ceux qui guident notre action au quotidien :

- On prépare la démocratie de demain en vivant d'abord une véritable démocratie à l'école;
- La vie nouvelle de l'école suppose la coopération scolaire, c'est-à-dire la gestion par les enfants, les enseignants et les parents de la vie et du travail scolaire;
- L'enseignant est avant tout un aménageur d'environnement pédagogique et un superviseur qui tient compte de chacun des enfants de son groupe;
- Le vécu, c'est le réel de l'enfant;
- L'entraide est l'une des bases du processus d'apprentissage et l'individualisation en est une autre;
- L'enfant est de la même nature que nous, les adultes;
- L'enfant apprend en faisant, ce qui implique une démarche de tâtonnement expérimental;
- L'enfant apprend en communiquant avec ses pairs et avec le monde extérieur;
- L'enfant joue un rôle actif dans son apprentissage.

Il serait donc assez juste de dire que la spécificité de notre projet réside dans la couleur qu'apportent la pédagogie Freinet, la coéducation au quotidien des enfants et à leur développement. Bien que notre action soit en congruence avec les fondements du renouveau pédagogique, le programme de formation et la mission de l'École québécoise, l'ensemble de ces éléments concourent au caractère distinctif de notre projet ce qui nous permet depuis trente-six ans, de répondre aux aspirations des familles qui recherchent cette forme d'engagement et partagent ces convictions. En résumé, le projet ne se distingue pas par la façon dont il déroge ou se soustrait à certaines règles, mais plutôt par les contraintes librement consenties qui y sont ajoutées.

Ainsi, en vertu de ces principes, certains éléments pourront engendrer l'exploration d'un domaine non prévu au programme de formation ou le développement d'un niveau de compétence supérieur à celui attendu dans certaines sphères pendant que d'autres feront l'objet d'une attention moins soutenue, dans le respect toutefois des exigences du programme de formation. « *Si la direction empruntée est la même, l'itinéraire et la destination finale ont leurs chemins propres* ».

Aménagement du temps

Comme la pédagogie Freinet est instrumentaliste, les principes guidant l'action éducative s'incarnent dans des pratiques au quotidien. Ainsi, l'organisation du temps et de l'espace sont corollaires de nos orientations et de nos valeurs.

Bien que la grille-matières prévoit une répartition du temps consacré à chacune des disciplines, on retrouve dans la réalité une grande souplesse dans l'aménagement du temps en raison de l'importance accordée au plan de travail individuel et aux projets intégrateurs d'une part, et à « la vie qui entre en classe » d'autre part.

Ainsi, la planification et la réalisation d'un projet d'expédition en plein air pourra mobiliser l'énergie d'un groupe d'élèves ou d'une petite équipe de façon intense sur une courte période pour ensuite laisser place à un projet de création d'un roman ou à un projet à caractère scientifique. De même, l'horaire sera réaménagé pour faciliter tantôt la participation de parents-ressources, tantôt une activité multiâges, tantôt l'utilisation des services offerts dans la communauté (bibliothèque, centre sportif, exploration d'un projet à l'extérieur des murs de l'école…).

Le plan de travail se doit donc d'être souple et ouvert sur la diversité. De ce fait, la journée de classe est faite de « contenants » plutôt que de contenu :

- Rassemblements du matin et du soir consacrés à la gestion coopérative, à la prise de décision, aux mises au point, au partage de l'information et à l'élaboration ou à la révision du plan de travail convenu;
- Périodes de travail personnel où chacun s'affaire à son projet, à ses travaux et où l'enseignant se consacre au suivi et à l'accompagnement en individuel;
- Moments de travail coopératif où on collabore à la planification et à la réalisation d'un projet de correspondance, de création théâtrale, des tables d'apprentissages, ateliers d'exploration dans divers domaines ou des sorties éducatives;
- Moments d'échanges au cours desquels les enfants partagent leur savoir par des chroniques, marchés aux savoirs, présentations de textes ou projets;
- Moments de vie communautaire consacrés au tutorat, participation à des comités écoles, assemblée générale des jeunes, présentations-école et projets d'engagement dans l'école ou la communauté.

Les moments consacrés aux leçons seront le plus souvent intégrés aux tables d'apprentissages et feront aussi selon les besoins l'objet de collectifs donnés par l'enseignant.

L'aménagement du temps étant dicté par des contenants plutôt que par des contenus, les enfants sont amenés très tôt dans leur cheminement à planifier leur horaire quotidien et hebdomadaire, à faire des choix d'activités, à gérer leur agenda en fonction de leurs besoins et des contraintes de façon à mener leurs projets à terme et à respecter leurs engagements.

Le rôle de l'enseignant est capital et consiste à structurer efficacement la classe, à outiller progressivement l'enfant à faire preuve d'une véritable autonomie et à saisir toutes les occasions de traiter le réel pour favoriser l'apprentissage par expérience. L'enseignant assure le développement des compétences prévues au programme de formation à partir de ce qui est réel, ce qui amène une trajectoire propre à chacun des groupes ou des enfants.

Aménagement de l'espace

Dans un tel contexte, l'aménagement ·de l'espace fait partie intégrante du projet éducatif puisqu'il doit favoriser la polyvalence, la diversité des activités, la vie coopérative et les interactions entre les groupes. L'utilisation de l'espace est donc maximisée par l'aménagement des corridors, un mobilier multifonctions, l'accès à la libre circulation pour les élèves et le partage de tous les espaces sans réserve exclusive d'usage aux adultes et aux enfants d'un groupe-classe.

Communauté apprenante

La philosophie des écoles alternatives de même que la pédagogie Freinet appellent la création de communautés éducatives fortes de l'engagement de tous les partenaires. Les orientations du projet éducatif visent donc à préserver une communauté de vision et d'action dans un contexte où les réalités sociales évoluent. L'esprit communautaire et les valeurs d'ouverture et d'engagement imprègnent donc l'ensemble des activités de l'école ce qui se traduit par l'importance accordée aux activités d'appartenance familiales, aux activités de concertation famille-école de même qu'aux projets-école faisant appel aux ressources de tous les partenaires, enfants, parents et intervenants.

Les pratiques pédagogiques favorisent aussi de façon importante les interactions et la coopération entre les groupe-classes que ce soit par les projets interclasses, les présentations de projets d'enfants à l'ensemble des élèves de même que les activités de tutorat diverses, les métiers communautaires ainsi que la tenue d'une assemblée générale des jeunes aux deux semaines. Ces structures font partie intégrante de l'organisation de l'école et à ce titre, elles ne sont laissées au hasard de choix individuels ou de projets ponctuels.

À l'exception du préscolaire, toutes les classes sont multiâges ce qui relève non pas d'un choix organisationnel distinct du projet éducatif mais d'un moyen au service de sa mise en œuvre. Cette organisation favorise l'interaction naturelle entre experts et apprentis et la prise en compte des rythmes, les enfants évoluant dans un cadre où tout est adapté en fonction de la réalité et des besoins d'un groupe-cycle. Cette façon de

faire est également fructueuse au chapitre de l'adaptation et de la continuité, puisque les enfants restent généralement deux à trois ans avec le même enseignant ce qui favorise aussi les liens de coéducation, facteur important de la réussite de l'enfant.

La volonté affirmée de créer un environnement le plus naturel possible amène plusieurs structures de collaboration entre l'ensemble des enfants de l'école. Ainsi, les plus âgés deviendront tuteurs en projet pour les plus jeunes, des activités seront organisées sur une base régulière pour favoriser le partage et l'émulation que l'on songe aux marchés aux savoirs école qui permettent à des enfants de tout âge de présenter un projet ou d'animer un atelier au sein d'une groupe multiâges intégral, aux assemblées générales des jeunes au cours desquelles les tous petits comme les plus âgés animent et ont droit de parler ou encore aux ateliers décloisonnés offerts par les enseignants. Les tables d'apprentissage hebdomadaires se vivent en interclasses de même que les groupes de besoins.

Communauté éducative

Ce mode de coresponsabilité ne relève pas de choix individuels de chaque enseignant ni d'activités organisées sur une base ponctuelle mais constitue un moyen privilégié de donner vie aux principes qui guident notre action. Il crée pour les enfants un milieu de vie fait de coopération, d'interactions, de prise en charge progressive et d'éducation à la citoyenneté ancré dans un quotidien qui débute au préscolaire pour se poursuivre tout au long de leur parcours.

Tel que mentionné précédemment, ces pratiques exercent une influence sur le mode d'organisation du travail et de gestion de l'école, sur le rôle des parents et sur l'importance accordée au développement du sentiment d'appartenance. Des activités familiales sont organisées telles que l'épluchette de blé d'Inde qui se veut une soirée de retrouvailles de la rentrée et le réveillon des familles, pour ainsi favoriser le travail en comités, la coéducation et l'intégration des nouvelles familles. Afin de permettre aux familles de mieux se connaître, d'entrer en relation avec l'ensemble des intervenants et de briser l'anonymat, condition essentielle à la création d'une véritable communauté éducative.

Cet esprit se manifeste aussi par des projets d'engagement communautaire et humanitaires regroupant enfants, intervenants et parents. L'éducation à la citoyenneté est aussi très présente dans le cheminement des élèves et s'inscrit dans le « faire pour vrai », ainsi que la recherche de cohésion, de cohérence et de continuité faisant aussi appel à tous les partenaires. Ainsi, les orientations liées à l'écocitoyenneté influenceront autant le choix des produits retenus par le comité de financement, la gestion du budget de classe par les élèves, l'organisation d'une fête pour le personnel ou les familles, le mode de transport retenu pour une sortie, le choix des matériaux pour une activité en arts, le contenu de la « boîte à dîner » ou l'importance accordée au compostage et à la collecte sélective dans l'école.

Rôle de l'enseignant et outils d'apprentissage

Pôles de l'intervention éducative

En pédagogie Freinet, l'enseignant est résolument interventionniste et son rôle est influencé par ce cadre de référence. Partir du réel de l'enfant, c'est d'abord assurer un lieu et un moment « vide-poches ». Si savoir saisir toutes les occasions de traiter le réel est le premier pôle de l'intervention, savoir offrir le cadre qui permettra de traiter ce réel et de le transformer en expérience objectivée en constitue assurément l'autre pôle majeur. L'organisation de la classe et les pratiques de l'enseignant doivent assurer un cadre ouvert mais structuré qui favorisent un accompagnement de qualité loin du laisser-faire et du laisser-aller.

La gestion coopérative de la classe

Les structures doivent favoriser la mise en circuit et ne sont donc pas indépendantes les unes des autres. Ainsi, le bilan hebdomadaire personnel et collectif détermine l'élaboration du plan de travail de la semaine, le partage des responsabilités à prévoir ainsi que l'ordre du jour du conseil de coopérative lequel à son tour déterminera les éléments que la classe souhaite apporter en assemblée générale des jeunes. Du bilan hebdomadaire découleront aussi les éléments à inclure dans les rassemblements du matin et du soir. À ce titre, le conseil de coopération n'est pas un exercice de démocratie, mais bien un apprentissage au quotidien, car cette démarche est essentielle au bon fonctionnement de la classe.

Si l'enseignant ne sait pas saisir le réel et assurer son traitement par les structures appropriées, ou si encore il prédétermine l'ensemble des activités et ne décentralise pas le pouvoir, ce circuit tournera à vide et se résumera à une gestion de classe exempte d'apprentissage pour les enfants. Apprendre à planifier, à faire des choix, à évaluer, à résoudre des problèmes doivent passer par le réel et non par une situation d'apprentissage distincte du quotidien de la classe.

Apprendre par des expériences ancrées dans le réel

Le développement des compétences disciplinaires est subordonné au réel. À titre d'exemple, c'est à travers la correspondance scolaire vécue sous une multitude de formes (les moments de journal personnel, le cahier du conseil, l'album de vie de la classe, les présentations de textes libres, les projets de télécollaboration et autres situations réelles de communication) que l'enseignant doit favoriser le développement de la compétence et l'acquisition des savoirs essentiels pour déterminer ce qu'il convient de traiter en collectif, en sous-groupes ou en individuel.

L'enquête est le fondement du projet, parce que cet outil intégrateur amène l'enfant à développer et mobiliser ses compétences à partir de ses intérêts et d'une expérience ancrée dans le réel.

Si à six ou sept ans, le milieu familial ou l'environnement immédiat constituent souvent le terroir du projet, l'élargissement des horizons et de la prise en charge mènent progressivement vers des projets dont l'objet de recherche, les étapes de réalisation et le mode de présentation retenus favorisent l'intégration de nombreuses compétences disciplinaires et transversales tout en traduisant de façon tangible notre vision.

Ainsi, une visite de la station d'essence du quartier pourra découler pour un jeune enfant d'un intérêt pour le métier de pompiste et se traduire par la présentation d'un court diaporama ou d'une affiche. Chez un élève du 3e cycle, cette même visite pourra découler d'un questionnement sur les enjeux environnementaux et mener à une demande d'entrevue avec une association de consommateurs ou un représentant d'une grande pétrolière. La présentation pourra faire l'objet par exemple d'une vidéo réalisée par l'enfant ou d'un résultat d'enquête présenté sous forme de tableaux élaborés.

Développer un intérêt pour le monde qui nous entoure, persévérer, prendre des risques, développer sa compétence à communiquer, planifier en fonction de contraintes réelles de temps et de logistique, coopérer, trouver et gérer efficacement les ressources et mobiliser ses savoirs ou à se mobiliser pour en acquérir de nouveaux font partie intégrante des objectifs visés et déterminent le rôle d'accompagnement et la gestion de classe de l'enseignant.

Impact sur le rôle de l'enseignant

L'approche pédagogique centrée sur l'élève est présente dans toutes les classes et constitue l'un des moyens privilégiés d'assurer la prise en compte de la diversité des intérêts. Elle s'inscrit aussi dans un circuit : le nombre et le moment des périodes de travail personnel seront déterminés par les présentations ou les projets en cours; les présentations elles-mêmes feront surgir de nouveaux intérêts qui viendront s'intégrer au plan de travail via les tables d'apprentissages, un projet collectif ou la banque de projets possibles et de là, pourra aussi émerger une demande d'animation d'atelier par un parent-ressource.

Les difficultés rencontrées feront l'objet d'interventions en collectif ou en sous-groupe; les commentaires suite aux présentations viendront s'ajouter à la liste des critères retenus et enrichir les fiches-guides existantes; l'évaluation du projet viendra déterminer les défis prioritaires pour la présentation suivante, le travail-semaine rédigé par l'enseignante sera issu de ces partages et la communication hebdomadaire aux parents permettra de préciser certains aspects de l'accompagnement.

Impact du modèle d'intervention éducative sur le développement des compétences

Le développement des compétences prévu au programme de formation de l'école québécoise est promu et assuré, mais suit une trajectoire propre à chacun des groupes et des enfants. L'expérience développée au cours des trente-six dernières années et la transition harmonieuse de nos élèves du primaire au secondaire nous permettent de croire que la souplesse de l'itinéraire ne compromet en rien, bien au contraire, l'arrivée à destination en ce qui touche le développement des compétences et l'acquisition des savoirs essentiels.

Ce n'est donc pas tant de ces outils pris séparément, lesquels peuvent se retrouver dans la pratique de nombreux enseignants, que se distingue l'intervention éducative mais dans leur mise en circuit, l'importance qui leur est accordée et la continuité dont elles font l'objet tout au long du parcours de l'élève. Puisque leur mise en œuvre comporte des exigences faisant appel à une forme de collaboration continue et différente, elle sous-tend une adhésion préalable qui réponde à un choix exercé par les parents.

Recherche et développement

Les écoles alternatives étant nées d'une volonté de "vivre l'école autrement", la pratique réflexive et l'innovation ont toujours occupé une place importante dans ces milieux. Les fondements mêmes de l'école alternative ont amené le développement d'une culture organisationnelle et pédagogique basées sur la création de communautés éducatives fortes de l'engagement de tous les partenaires.

De plus, comme la grande majorité des écoles alternatives ont fondé leur projet éducatif sur un modèle pédagogique précis (pédagogie ouverte, Freinet, du projet...) et peu présent dans le milieu scolaire, son application dans les pratiques au quotidien et la nécessaire recherche de cohérence et de cohésion qui en découlent auront mobilisé et mobilisent toujours les équipes pédagogiques. De même, l'évolution constante des réalités sociales et familiales et du milieu scolaire québécois engendre la nécessité constante de revoir et d'adapter les façons de faire et les pratiques tant pédagogiques qu'organisationnelles dans le contexte d'un projet éducatif défini par l'intervention éducative et la coéducation.

Pour ces raisons, le volet "recherche et développement" a toujours été prépondérant ce qui influence la tâche de l'équipe pédagogique, l'organisation du travail et les relations avec la communauté élargie. Le besoin de créer des outils pédagogiques adaptés à notre réalité, l'accueil fréquent de visiteurs, l'accueil en classe de collègues de d'autres écoles à pédagogie Freinet dans un esprit de partage de pratiques, les exigences de reddition de comptes liées à la vocation particulière de l'établissement et la nécessité d'intégrer à la tâche un programme de mentorat à l'intention des intervenants qui se joignent à notre équipe sont souvent en eux-mêmes des éléments de recherche-action.

Ceci dit, la vision partagée et l'adhésion préalable auront créé un contexte très favorable à la mise en place de nombreux projets dans les écoles alternatives dont on retrouve aujourd'hui de plus en plus d'éléments dans les écoles du Québec. Elles sont aujourd'hui des terreaux très fertiles pour initier et développer rapidement des pratiques novatrices qui seront utiles à la collectivité.

Évaluation et projet pédagogique

Introduction

L'Envol, comme les autres écoles alternatives, a été créée par la mobilisation de parents qui se sont associés à des enseignants. En septembre 1985, après trois longues années de réflexion, de discussion et de planification, l'école alternative L'Envol ouvre ses portes. Suite à une augmentation constante de sa clientèle, L'Envol aménage, en 1995, dans un bâtiment qui lui est dédié ce qui lui permet de poursuivre sa croissance. L'approche humaniste ainsi que le modèle de gestion participative y sont privilégiés. En 1998, suite à une longue démarche concertée, les parents, les enseignants et la direction de l'école alternative L'Envol ont clairement choisi la pédagogie Freinet qui s'inscrit d'ailleurs à l'intérieur de l'approche humaniste. Cette pédagogie est présente dans une quarantaine de pays dans le monde. Tout en respectant le programme de formation de l'école québécoise, nous appliquons les principes de la pédagogie Freinet. De plus, nous avons fait le choix de regrouper les enfants dans des groupes multiâge permettant : une continuité sur deux ou trois années, une meilleure connaissance des forces et défis, un tutorat entre les enfants, un lien plus étroit avec les parents et le respect du rythme de chacun.

Aujourd'hui, l'école alternative L'Envol accueille 283 élèves en provenance de tout le territoire de Laval et continue de répondre aux besoins de nombreuses familles comme en témoigne le nombre important de demandes d'admission à chaque année. De plus, nous accueillons maintenant deux classes d'accueil pour des enfants nouveaux arrivants qui ne maîtrisent pas la langue.

Les valeurs du projet éducatif

Le projet éducatif de l'école s'articule autour des valeurs suivantes:

- **Autonomie / responsabilisation**
- **Participation / coopération / engagement**
- **Respect de l'individualité / épanouissement / respect des autres**

La recherche de l'autonomie nécessite un environnement propice qui permet à l'enfant d'utiliser ses ressources internes pour faire ses propres choix. Ceci implique également que l'on procure aux enfants les outils nécessaires, qu'on leur apprenne à les gérer efficacement et qu'on les soutienne dans l'atteinte de leurs objectifs personnels et relationnels. Un enfant autonome est donc capable de se fixer lui-même des objectifs, de concevoir et de réaliser des projets à sa mesure afin d'atteindre ses propres buts dans un environnement donné et organisé.

La valeur de responsabilisation permet de nuancer et d'encadrer celle d'autonomie dans la pratique au quotidien. Il s'agit en effet pour les enfants d'apprendre graduellement à assumer et à voir les conséquences qui découlent naturellement de ses choix et de ses actions. On y retrouve aussi l'obligation de réparer d'une façon ou d'une autre le préjudice causé à autrui.

La participation comporte une dimension individuelle de l'ordre du choix personnel. Ce droit est relatif aux règles conjointement établies par les membres du groupe.

La coopération comporte également une dimension collective. Dans toute les œuvres coopératives, on est, en quelque sorte, dépendant de ses collaborateurs et solidaires d'eux. Avec le jumelage de la participation et de la coopération, la vie de classe se traduit par la recherche d'un équilibre entre les dimensions collectives et individuelles d'un projet d'apprentissage. Les enseignants se doivent de favoriser la participation réelle de chacun des enfants dans des projets collectifs ou dans des projets personnels qui auront une dimension de partage avec les autres. De ce fait, on reconnaît l'importance de l'apport individuel de chacun et l'enrichissement ainsi créé au sein du groupe. Cette reconnaissance influence à son tour la gestion de l'école autant que les activités en classe.

L'engagement fait partie de la tradition de toute école alternative. Sans nécessairement être nommée, elle est partie prenante du projet. Sans engagement, les écoles alternatives n'existeraient tout simplement pas. Nous devons affirmer notre engagement au projet éducatif afin de favoriser la recherche de cohésion au sein de tous les partenaires. Ces valeurs de participation et de coopération sont possibles quand elles reposent sur l'engagement de tous, puisque le soutien et l'apport de chacun est essentiel à l'actualisation du projet éducatif.

Chaque personne est un être unique et l'école a pour rôle de favoriser au maximum le développement des aptitudes et des capacités de chacun des enfants. L'épanouissement de l'enfant passe par le développement de tout son potentiel en tenant compte de ses intérêts, sa personnalité, ses forces et ses défis.

Le respect de l'individualité est le pivot de la triade respect de l'individualité, épanouissement et le respect des autres mais ces trois valeurs sont intimement reliées. Le fait de stimuler l'originalité d'un enfant l'amènera à découvrir ses potentialités et inversement, en développant ses potentialités, nous l'aidons à faire émerger son originalité. De même, lorsqu'on développe l'individualité, on découvre la richesse des différences et on crée l'ouverture propice à l'acceptation de celle-ci. Cette ouverture est la base du respect des autres, lequel est le fondement d'une vie de groupe démocratique, saine et équilibrée. C'est dans le respect que croît l'estime de soi, source d'épanouissement de tout être humain.

Nous voulons donc faire en sorte que notre école soit un lieu de valorisation et de respect des différences favorisant la réalisation et la singularisation de chacun des enfants.

Application du projet à la totalité des élèves inscrits et prise en compte de la diversité des rythmes et des styles d'apprentissage

Le mode de regroupements multiâges, le cadre ouvert du plan de travail et l'alternance entre les moments d'accompagnement individuels et collectifs, alliés à la coresponsabilité des élèves via les groupes de besoins favorisent en eux-mêmes l'individualisation et la diversité des portes d'entrée. L'absence d'un matériel didactique précis facilite aussi la prise en compte des styles d'apprentissage.

Le matériel est constitué principalement de fichiers ce qui permet facilement d'adapter le plan de travail individuel d'un enfant à ses besoins. Si certains enfants seront à même de développer leur compétence de scripteur à travers leurs productions ou leur compétence en mathématique à travers des situations-problèmes seulement, d'autres auront besoin de systématiser certaines notions, de faire appel à des outils de référence qui leur conviennent, d'être accompagnés de façon plus soutenue ou de voir les exigences de leur plan de travail adaptées à leur rythme ou à une situation qui les rend moins disponibles à l'apprentissage. Car, rappelons ici que le projet s'applique à la totalité des élèves inscrits, puisque ce dernier n'est pas un projet élitiste. Les élèves à risque, handicapés, en difficulté d'adaptation et en difficulté d'apprentissage (EHDAA) font partie de notre clientèle au même titre que toutes les écoles publiques traditionnelles. La gestion coopérative de la classe, la concertation famille-école très étroite alliée à un modèle d'encadrement souple permet aussi de soutenir les enfants ayant des défis d'adaptation ou d'intégration au plan social.

L'individualisation n'est pas réservée aux enfants ayant des rythmes plus lents ou plus rapides… elle est essentiellement un pilier de l'intervention et s'incarne dans l'aménagement de l'horaire et de l'espace, la gestion de classe, les modalités d'évaluation qui sont individualisées, les outils de coéducation ou le choix du matériel. Il ne s'agit ici aucunement de nier ou contourner la difficulté éprouvée par un enfant mais au contraire de la prendre en compte sans l'y enfermer.

Il est nécessaire que des temps et des lieux permettent aux enfants de partager leurs talents ou leurs compétences quels qu'ils soient. Ainsi, le marché aux savoirs, structure présente dans toutes les classes, permet à un enfant de partager ses talents et habiletés dans différents domaines avec d'autres enfants de la classe ou de l'école : animer un atelier sur la construction de cabanes d'oiseaux, la réparation d'un pneu de vélo ou la réalisation d'un montage-vidéo contribuent à la motivation scolaire et à l'estime de soi d'un enfant dont les défis académiques sont importants. Ils constituent un autre levier de la différenciation.

La coéducation favorise aussi l'atteinte de cet objectif par le niveau de prise en compte des intérêts qu'elle favorise ou par l'influence exercée par la présence des parents à l'école.

Un modèle ouvert n'est pas garant de la motivation et de la prise en charge et ne constitue pas une panacée aux difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Un enfant n'est pas qu'élève et bien des facteurs entrent en jeu dans son développement. Certains enfants, malgré toutes les ressources mises à leur disposition, auront besoin d'accompagnement très soutenu et trouveront difficilement le chemin de leur réussite. Cependant, l'ensemble de ces outils crée un milieu favorable à la prise en compte des rythmes ce qui a pour effet que ce n'est que très rarement qu'un enfant sera référé à des services ou classes spécialisées et que l'intégration d'enfants ayant des handicaps ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage se vit avec succès. Le fait que le quotidien de tous les enfants soit orienté vers la prise en compte de la diversité et sa valorisation permet à chacun d'être accompagné sur le chemin de SA réussite.

Services complémentaires offerts dans l'école

Voici une liste des services d'accompagnement offerts à l'éducation préscolaire, au 1er cycle, au 2e cycle et au 3e cycle :

- Psychologie;
- Psychoéducation;
- Éducation spécialisée et soutien à l'intégration des élèves ayant des cotes 33, 50, 53 ou 99;
- Service de santé (infirmière et hygiéniste dentaire);
- Services sociaux (intervenant social);
- Soutien à l'apprentissage du français;
- Animateur à la vie spirituelle et communautaire (AVSEC);
- Aide individualisée;
- Service de garde et surveillance des dîneurs.

L'évaluation des apprentissages

Rappelons-nous que l'évaluation, dans la perspective du renouveau pédagogique, a deux visées : l'aide à l'apprentissage et la certification. À L'Envol, l'évaluation est orientée vers l'aide à l'apprentissage tout au long du parcours de l'élève et ne sert de certification qu'à la fin du primaire. Les élèves sont donc jugés par rapport à eux-mêmes (aucune moyenne de groupe n'est calculée), de manière à ce que les évaluations soient des occasions de comprendre leurs erreurs et en tirent des apprentissages. Le personnel enseignant à l'école L'Envol partage une conception de l'apprentissage commune aux écoles alternatives du Québec (membres du RÉPAQ) qui considère que l'élève a sept ans pour réaliser les apprentissages prévus au programme de formation.

Le bulletin de l'école L'Envol est rédigé en termes clairs, compréhensibles par tous et se veut respectueux des modes d'apprentissage privilégiés à notre école et des croyances partagées par tous les partenaires (enseignants, parents, membre du personnel…). La rigueur et la pertinence du commentaire constituent une des meilleures voies de communication.

L'organisation pédagogique de notre école est en concordance avec le programme de formation de l'école québécoise et le respect du régime pédagogique :

- Favoriser le développement des compétences;
- Favoriser le développement des savoirs essentiels;
- Tenir compte des besoins particuliers de tous les enfants;
- Tenir compte des critères d'évaluation permettant d'avoir un regard pour juger des apprentissages des enfants;
- S'assurer d'un processus métacognitif (apprentissage, correctif et réflexion);
- Respecter le rythme d'apprentissage sur sept années.

La planification de l'évaluation est aussi faite en cohérence avec le programme de formation. Les critères d'évaluation sont basés sur le développement des compétences et les attentes lors du jugement en fin de cycle.

Les enseignants travaillent afin d'élaborer et de développer des outils d'évaluation en concordance avec ces mêmes attentes, tout comme ils ont la responsabilité de respecter le Programme de formation de l'école québécoise. Ce qui différencie notre école alternative d'une école régulière, c'est la façon d'enseigner le programme. Comme l'enseignement est différent, l'évaluation se vit aussi différemment. La justice, l'équité, la transparence et la rigueur font partie de nos principes en évaluation des apprentissages. Ces principes doivent guider les pratiques évaluatives. Pour nous, l'équité se vit par la différenciation pédagogique en évaluation. Puisque le rythme de l'enfant est respecté, les besoins des enfants en difficulté et des enfants désirant poursuivre au-delà des attentes du programme sont également respectés. En cohérence avec le progrès continu, l'enfant peut avoir droit à des mesures d'appui particulières, après l'évaluation de ses besoins et capacités. Les enseignants et professionnels de l'école aident l'enfant en difficulté en lui offrant des services personnalisés. L'enfant peut ainsi bénéficier de services pédagogiques tels que la récupération, les groupes de besoin, le tutorat, le coup de pouce (atelier sur la méthodologie du travail), le plan d'intervention et le service en orthopédagogie ainsi que des services professionnels (psychologue, psychoéducatrice et travailleuse sociale).

Le jugement que porte l'enseignant prime sur un ou des résultats ponctuels (examen ou épreuve). Le parcours de l'enfant est jalonné de plusieurs observations de l'enseignant dans tous les moments de la vie de classe.

Ces observations et les évaluations mèneront ultimement au jugement de l'atteinte des compétences de l'enfant lors du bilan. À notre école, l'évaluation fait partie intégrante de l'apprentissage. Nous avons quotidiennement des évaluations informelles qui se vivent à tout moment dans la classe et sont observables dans différents contextes :

- Au conseil de coopération;
- Au « Quoi de neuf »;
- En périodes d'écriture, de lecture, de mathématique, d'arts;
- Au travail individuel.

Les évaluations formelles en cours de cycle se vivent aussi dans différents contextes:

- Les entrevues;
- L'autoévaluation et la coévaluation;
- La rétroactions par les pairs;
- Les situations d'apprentissages;
- Les tests diagnostiques;
- Les brevets.

Notons ici qu'en plus du programme de formation et de la progression des apprentissages, deux documents guident les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques; il s'agit du projet éducatif et du plan de réussite, lesquels reflètent les besoins et objectifs de notre école en lien avec notre vision de la pédagogie Freinet.

La qualité de la langue

Tout le personnel de l'école est sensibilisé à l'importance d'être rigoureux dans la qualité de la langue qu'il utilise verbalement et par écrit. Nous avons le souci d'utiliser un vocabulaire juste, riche et adéquat. Le personnel travaille ensemble pour s'entraider lors de fautes écrites ou parlées. Dans toutes les situations, tous les membres du personnel interviennent lorsqu'ils sont témoins d'un vocabulaire ou d'une structure de phrase incorrecte verbalement dans la cour de l'école, au service de garde, dans les classes ou dans l'école.

Les enseignants corrigent les fautes des enfants même si ce n'est pas dans un contexte d'enseignement de la langue française. Afin d'encourager les enfants à utiliser correctement la langue parlée et écrite, les enseignants ont conçu le brevet d'écoute et de communication pour tous les élèves de l'école. Pour obtenir

son brevet, l'enfant doit atteindre les critères du brevet. De plus, il doit demander aux autres enfants, lors du conseil de coopération, s'il mérite de recevoir le brevet.

La réussite scolaire des élèves

En tant qu'école publique du système scolaire québécois, l'école alternative L'Envol met en place des outils et moyens d'apprentissage et d'évaluation afin de s'assurer que tous les élèves cheminent tel que prévu dans le programme de formation de l'école québécoise. Toutefois, la pédagogie Freinet pratiquée à l'école L'Envol oriente cette mission en la teintant de ses orientations particulières. Dans une classe à pédagogie Freinet, la progression de l'élève s'observe aussi dans la réalisation de son travail autonome, dans sa contribution à la vie de la classe et dans l'acquisition des habiletés reliées aux fichiers Freinet.

Les enseignants de l'école L'Envol mettent en place plusieurs outils et pratiques afin d'assurer la réussite tant scolaire que globale des élèves. Ces outils, autant ceux créés par le ministère de l'éducation, le centre de service scolaire et l'équipe enseignante, permettent de soutenir l'élève tout au long de son parcours, de faire des bilans lors des fins de cycle ainsi que d'assurer une bonne communication entre les enseignants des différents cycles.

Ces fichiers sont des outils d'apprentissage et d'évaluation permettant à l'élève d'être impliqué et informé sur ce qu'il doit vivre comme apprentissages durant son primaire. Étant informé sur ce qui est attendu de lui, l'élève peut ainsi développer ses apprentissages dans un contexte d'autonomie et de responsabilisation.

À l'école L'Envol, nous n'utilisons pas le bulletin unique, mais bien un bulletin maison à l'intérieur duquel les résultats des élèves sont communiqués sous forme de cotes (de 1 à 10). Cela est en cohérence avec nos valeurs et notre conception de l'apprentissage. Les élèves de 4e et de 6e année sont tout de même soumis aux épreuves obligatoires de fin du 2e et du 3e cycle primaire en mathématique et en français – lecture et écriture.

Le taux de diplomation et le décrochage scolaire

Il faut donner le goût d'apprendre afin d'éviter le décrochage scolaire au secondaire. Nous avons procédé à une enquête auprès de nos finissants ayant terminé leurs études primaires depuis plus de 5 ans (1991 à 1999). Le taux de diplomation des élèves ayant fréquenté l'Envol parle de lui-même. Cette enquête révèle que 80% des filles et 84% des garçons ont terminé leurs études secondaires (DES, DEP) en cinq ans. Les chiffres sont encore plus éloquents considérant que 92% des filles et 90% des garçons terminent leurs études secondaires en 6 ans et moins. Ce résultat nous pousse à croire que la pédagogie Freinet, appliquée dans un environnement où les parents et l'équipe école partagent une vision commune, contribue grandement à

cultiver les connaissances, les habiletés et les valeurs favorisant le plein développement des jeunes qui deviendront les adultes de demain.

Le taux de diplomation (DES et DEP) des finissants du secondaire ayant

fréquenté l'école l'Envol*

(102 répondants sur une possibilité de 176 finissants)**

	Les élèves ayant terminé le secondaire V			
	en 5 ans		**en 6 ans**	
	Nombre	% de réussite	Nombre	% de réussite
50 filles	40	80,0 %	46	92,0 %
49 garçons	41	83,7 %	44	89,8 %
3 garçons	Programme spécialisé (autisme, trisomie)			

(*) Les données indiquent le nombre d'élèves qui ont réussi à compléter en cinq ans les cinq années du secondaire et le nombre de ceux qui ont réussi à compléter en 6 ans et moins les cinq années du secondaire.

(**) Tous ceux qui ont été rejoints ont accepté de répondre au sondage téléphonique qui a eu lieu entre le 18 et le 28 octobre 2004. Les 176 finissants représentent les élèves ayant terminé le primaire de juin 1991 à juin 1999.

La réussite scolaire des garçons

Le manque de modèles masculins positifs et constructifs reste l'une des causes du désengagement et de l'absence de motivation des garçons envers l'école. De par notre modèle de participation parentale, on décloisonne le rôle féminin de l'enseignement en fournissant des modèles masculins, gage de réussite pour nos garçons. Imaginez des pères venant enseigner les échecs à des enfants du premier cycle; un père expliquant avec passion son métier de gemmologiste; un autre partageant son expérience du milieu théâtral. La coéducation durant les heures de classe se chiffre à plus de 4000 heures par année, et cela, sans compter les nombreuses formes supplémentaires de participation parentale le jour et le soir à l'extérieur des classes. Grâce au partenariat, la communauté éducative de l'Envol est en mesure de répondre aux nombreux besoins de nos garçons et de nos filles.

Inspiré par la pédagogie de Célestin Freinet, nous réussissons à faire de la classe un milieu de vie où les enfants communiquent, s'expriment, se respectent, se responsabilisent et apprennent en faisant. Nous

observons une grande motivation de la part des jeunes, y compris de la part des garçons. Ceux-ci s'engagent et mènent à terme des projets signifiants qui émanent de leurs intérêts. Nous pouvons constater beaucoup d'entraide entre les apprenants. Tous les jours, les enfants arrivent souriants et prêts à relever les défis qu'ils se sont fixés. Rarement, entendons-nous des enfants se plaindre d'être malheureux à l'école. Plusieurs témoignages de parents corroborent ces dires. D'ailleurs, la grande majorité des anciens élèves reviennent à l'Envol pour nous saluer, nous revoir, nous aider dans différentes activités de l'école et redonner aux enfants ce qu'ils ont reçu.

La satisfaction des parents

Nous pouvons présumer de la satisfaction des parents en faisant un lien de cause à effet entre certaines choses. À l'école L'Envol, Les parents ont une relation privilégiée avec les enseignants et la direction, où la communication est très présente. Plusieurs plateformes de communication sont disponibles pour donner de l'information aux parents et leur permettre de s'exprimer. Il y a tout d'abord « *Les petites nouvelles* », qui est un bulletin mensuel d'information distribué par courriel à tous les parents; on y retrouve des informations de plusieurs instances, que ce soit la direction, le service de garde, les parents, etc. Ensuite, il y a le « *mot du prof* », qui est un document d'information distribué régulièrement aux parents afin de les informer de ce qui se passe dans la classe de leurs enfants et de solliciter leur participation. Les mots du prof prennent différents formats, que ce soit le courriel ou le blogue, rédigé par l'enseignant ou en collaboration avec le parrain/marraine de classe (un des parents de la classe). Les parents apprécient de savoir ce qui se passe dans l'école et la classe de leur enfant. Puis, il y a aussi le comité trait d'union, qui sert de plateforme d'échange entre la direction et les parrains/marraines de chaque classe sur des sujets déterminés selon les besoins identifiés dans l'école. De plus, certains comités proposent des réflexions et parfois rédige de nouveaux documents de référence dans l'école. Dans ces cas, le travail se fait en collégialité entre tous les acteurs de l'école, le comité proposant une réflexion, puis un aller-retour est fait entre lui et le personnel de l'école par la direction. Finalement, nous tenons deux assemblées générales de parents par année, lesquelles sont obligatoires. Les familles ont donc un lieu commun pour discuter et réagir face aux succès et insatisfactions à l'école, en plus d'avoir une prise sur le changement s'ils ne sont pas satisfaits et désirent proposer de nouvelles idées.

Les parents apprécient aussi de pouvoir participer en classe afin d'aider l'enseignant, le groupe et leur enfant. C'est souvent l'un des éléments qui les a poussés à choisir l'école alternative, et c'est pour eux une source de satisfaction.

L'implication et la participation des parents est au cœur du projet de l'école L'Envol. Cette implication est mesurée en nombre d'heures mensuelles (3 heures par mois), et tous les parents sont fortement invités à être investi dans notre communauté, que ce soit par une présence à l'école, une participation en classe ou une implication dans un comité de soir.

L'opportunité de pouvoir être présent dans la vie scolaire de leur enfant est une grande source de satisfaction pour les parents de l'école. Nous pourrions même dire, à la lecture des questionnaires d'admission, que c'est l'une des raisons principales pour laquelle les parents ont sélectionné notre école alternative. En terminant, la présence des parents en classe peut s'élever à plus de 4000 heures par année scolaire.

Intégration des élèves HDAA

À l'école alternative L'Envol, les élèves admis ne sont pas sélectionnés en fonction de critères relatifs à eux-mêmes; ils sont pigés au hasard parmi le nombre de demandes reçues. Ainsi, comme dans toutes les écoles, une partie de notre clientèle est constituée d'élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA).

Il importe de préciser que les actions éducatives alternatives jouent un très grand rôle dans la prévention des difficultés dans le cursus scolaire de l'élève avec des besoins particuliers. Il est reconnu par tous les intervenants de la Santé publique et de l'éducation que plus l'intervention se fait de façon précoce pour une population donnée, meilleures sont les chances pour l'individu d'éviter une augmentation de ses difficultés. Ainsi, dans le modèle alternatif, les actions éducatives axées sur la prévention et sur la concertation favorisent le dépistage précoce des problèmes et permet conséquemment l'identification de stratégies d'intervention concertées et adaptées aux besoins des enfants.

Dans un rôle préventif, des intervenants forment les parents, les enfants et les enseignants en offrant des ateliers sur des sujets qui favoriseront la réussite éducative de tous les élèves. Cette orientation se traduit notamment par l'élaboration de parcours individualisés et de nombreuses rencontres de concertation élargie pour tous les enfants à défis particuliers (EHDAA).

Sur un total de 283 élèves inscrits, nous avons donc 22 élèves ayant un handicap, ce qui représente 7,8% de notre clientèle.

Plusieurs actions sont mises en œuvre pour accompagner ces élèves :

- Parent accompagnateur pour élèves
- TES (technicien en éducation spécialisée) pour les cotes 33, 50, 53 et 99
- Orthopédagogie
- Psychoéducatrice
- Rencontres de portraits de classe
- Système de référence des élèves qui nous questionnent
- Rencontres fréquentes avec les parents des élèves en difficulté
- Élaboration de plan d'action
- Élaboration de plan d'intervention

Puisque le rythme de l'enfant est respecté, les besoins des enfants en difficulté (HDAA) sont également respectés. En cohérence avec le progrès continu, l'enfant peut avoir droit à des mesures d'appui particulières, après l'évaluation de ses besoins. Les enseignants et professionnels de l'école aident l'enfant en difficulté en lui offrant des services personnalisés. L'enfant peut ainsi bénéficier de services pédagogiques tels que la récupération, les groupes de besoin, le tutorat, le coup de pouce (atelier sur la méthodologie du travail), le plan d'intervention et le service en orthopédagogie ainsi que des services professionnels (psychologue, psychoéducatrice et travailleuse sociale).

Conclusion

Cette école fait la démonstration, jour après jour, que le partenariat avec les parents augmente les ressources à l'élève. L'école alternative l'Envol, avec les mêmes ressources matérielles et financières que les autres écoles primaires, est en mesure de répondre aux grands enjeux du milieu de l'éducation. Il suffit de penser à la motivation des jeunes et à la lutte au décrochage scolaire, à la réussite académique des garçons, au maintien ou à l'augmentation des taux de réussite dans les matières de base, au développement d'une bibliothèque scolaire de qualité. Tous ces défis sont relevés par l'équipe école (enseignants, éducateurs du service de garde, professionnels et direction) et les parents dans le cadre d'un projet éducatif concerté et partagé par tous.

La philosophie de notre école se fonde sur la création d'une communauté éducative forte de l'engagement de tous les partenaires à offrir aux jeunes un lieu d'apprentissage unique. Le projet éducatif de l'Envol place les parents comme partenaires à part entière et non comme simples témoins du cheminement scolaire de leurs enfants. Ceci est, quant à nous une prémisse essentielle à la réussite des enfants. **Il est donc assez juste de dire que la spécificité de notre projet réside dans la couleur qu'apportent la pédagogie Freinet et la coéducation au quotidien des enfants et à leur développement.** Bien que notre action soit en congruence avec les fondements du renouveau pédagogique, le programme de formation et la mission de l'École québécoise, l'ensemble de ces éléments concourent au caractère distinctif de notre projet ce qui nous permet depuis trente-deux ans, de répondre aux aspirations des familles qui recherchent cette forme d'engagement et partagent ces convictions.

Nous avons témoigné dans ce document-synthèse, que nous avons souhaité le plus clair et complet possible tant au niveau des orientations que de leur mise en œuvre au quotidien, du caractère distinctif de notre projet et de son apport à la diversité des voies de réussite et de l'offre de service faite aux parents. Notre projet ne se pose aucunement en modèle mais comme un des modèles possibles à l'intérieur de notre système d'éducation. Il ne se situe pas en marge ou en discordance avec l'esprit du renouveau pédagogique ou l'ensemble des normes établies mais se distingue par ce qu'il y ajoute. De ce fait, il pose des exigences qui demandent une adhésion préalable et doivent faire l'objet d'un choix librement consenti.

L'Envol répond aux critères d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier tels que définis par l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique et sa demande d'approbation se veut en congruence avec les obligations de la Loi et la volonté exprimée par les partenaires de l'école et du Centre de services scolaire d'en assurer le maintien.